

INONDATIONS À POISSY

PRÉ-ALERTE CRUE

Poissy,
le 7 janvier 2018

LES BONS RÉFLEXES EN CAS D'INONDATION

- Repérer les places de stationnement hors zone inondable sans gêner les accès pour les secours.
- Mettre hors d'eau les meubles et objets précieux (documents officiels, papiers d'identité, factures, albums photo, etc.), les matières et les produits dangereux ou polluants.
- Localiser le disjoncteur électrique et le robinet d'arrêt du gaz.
- Aménager les entrées possibles d'eau : portes, soupiraux, événements, etc.
- Prévoir les équipements minimum : radio à piles, réserve d'eau potable et de denrées alimentaires, papiers personnels, médicaments urgents, vêtements de rechange, couvertures, etc.

Ce dimanche 7 janvier, le niveau de la Seine a atteint 20,52 mètres à 11h à Poissy, dépassant le seuil d'alerte. La Ville a par conséquent activé son plan communal de sauvegarde.

Le niveau devrait continuer à monter au cours des prochains jours. En prévision, un périmètre de sécurité est établi en bords de Seine. Des rondes et des surveillances sont effectuées régulièrement. Plusieurs pompes sont opérationnelles sur l'île de Migneaux.

Il est important de respecter les barrières et les signalisations mises en place par la Ville ou les services de secours.

Durant cette période, tenez-vous informés de l'évolution de la situation notamment grâce au site de la Ville (ville-poissy.fr) et aux réseaux sociaux (Facebook, Twitter) qui diffusent régulièrement des messages d'information, ou sur www.vigicrues.gouv.fr.

Pour toutes informations sur la situation, les consignes de sécurité, la Ville a mis en place un standard :

01 39 22 56 40 aux heures ouvrables

01 39 22 00 00 en dehors des heures ouvrables

**EN CAS D'URGENCES,
APPELZ LES SECOURS AU 18**